

Référence : IA00008939

Aire d'étude	:	Belle-Ile-en-Mer
Collectifs	:	35 étudié ; 246 repéré ; 2615 bâti
Coord. multiples	:	0177200 ; 0192600 ; 2280700 ; 2267400
Copyright	:	© Inventaire général, 1986
Date bordereau	:	1987 AVANT
Date Mistral	:	1987 AVANT
Dénomination	:	maisons
Département	:	56
Dossier	:	collectif cantonal
Etude	:	inventaire fondamental
Localisation	:	Bretagne ; 56
Murs gros-oeuvre	:	schiste
REFERENCE	:	IA00008939
Région	:	Bretagne
sauvegarde Ref.	:	00008939
Siècle	:	18e siècle ; 19e siècle
Siècle bis	:	18e s. ; 19e s.
Statut propriété	:	propriété privée
Titre courant	:	Maisons
Toiture matériau	:	ardoise
Zone Lambert	:	Lambert2



n° département

commune

LORIENT

adresse ou lieu-dit

BELLE ILE EN MER

arrondissement

FICHE CANTONALE

canton

35.01 C

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

MAISONS - FERMES

Repérage

Carte I.G.N.

échelle : 1/25000

feuille : Quiberon 5-6
Belle-Ile 1-2

Lambert :

2

x

Est 191,40
Ouest 178,20

y

Nord 279,50
Sud 267,80

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année :

section :

parcelle :

Propriétaire :

dénomination actuelle :

Protection M.H. :Etat de conservation :Dossier établi le :

1975

par

Françoise HAMON

revu le :

par

OBSERVATIONS GENERALES
ARCHITECTURE RURALE

I. RECENSEMENT

Répartition chronologique.

L'habitat rural de l'île se caractérise par une remarquable homogénéité dans sa pauvreté, et par une absence totale d'unités remarquables, maisons de maîtres, et à plus forte raison, manoir; ceci pour des raisons historiques : le statut de l'île jusqu'à l'afféagement en 1766 ne permettait pas le développement d'une architecture rurale de qualité. VAUBAN écrit dans un mémoire que les maisons de l'île font "plutôt figure d'étables à cochons que de demeures de chrétiens". Les descriptions du XVII^e et XVIII^e siècles évoquent souvent la pauvreté des masures en "mortier de terre", et la misère des paysans, attachés à une terre qu'ils ne cultivent que contraints, et souvent logés à plusieurs familles par maison. Les habitations appartiennent au seigneur, mais les réparations "grosses et menues" incombent aux occupants, qui les font sans doute aux moindres frais. L'afféagement, en attribuant aux paysans la propriété des terres et des bâtiments a provoqué une considérable transformation des mentalités. Cette attribution faisait suite aux destructions totales ou partielles des villages par les occupants anglais (qui avaient même, dit un rapport, découvert les maisons non détruites pour utiliser la charpente comme bois de chauffage). Après le départ des anglais, la reconstruction presque totale de l'habitat rural (voir le faible nombre de maisons portant des dates antérieures à la fin du XVIII^e) va se faire selon des normes qui demeureront la règle pendant tout le XIX^e siècle (voir infra : les structures), et qui varient selon qu'il s'agit de "gourdiecs", c'est-à-dire d'anciens occupants de l'île, mais qui n'ont pas été pourvus de terres dans le partage, ou de réfugiés Acadiens, généralement mieux logés. Les deux types principaux, simple ou double, correspondent grossièrement à ces deux groupes sociaux.

Autre caractéristique qu'il faut rappeler : les colons durent construire eux-mêmes leurs maisons après qu'on leur eût fourni les matériaux (par exemple : des poutres, données une par une, et six charettes de gled); ils demandaient aux autorités la désignation d'un maître maçon pour leur apprendre à construire en pierre car ils ne savaient que bâtir en bois (en Acadie) "autrement, nous serions exposés à périr sous nos édifices qui pourraient tomber sur nous".

Il subsiste quelques exemplaires (trois) de ces maisons construites par les réfugiés, datées par des inscriptions et portant des noms. Quelques maisons non datées semblent se rattacher à ce type. Six maisons dans l'ensemble de l'île portent des dates antérieures à cette période de reconstruction générale, trois en LOCMARIA, une dans chacune des trois autres communes, mais il semble qu'il s'agisse dans tous les cas de pierres datées réemployées dans la reconstruction sur place d'un édifice plus récent. L'emplacement fantaisiste de ces inscriptions, qui n'occupent jamais la localisation traditionnelle (au-dessus de la porte d'entrée) confirme cette hypothèse.

Les maisons édifiées pendant le règne de Louis XVI, sous la Révolution et sous l'Empire, années difficiles pour l'île, sont très rares, une quinzaine, dont plus de la moitié dans la commune de LOCMARIA. (signalons qu'alors, en Locmaria, le nombre des pauvres et des mendiants est beaucoup plus faible que dans les autres paroisses) En revanche, à partir des années 1830, la prospérité renaissant dans l'île, un intense mouvement de reconstruction se développe : le mouvement se prolonge activement jusqu'à la fin du siècle.

Répartition géographique.

La répartition géographique des maisons datées est en effet irrégulière : LOCMARIA semble avoir eu longtemps la plus importante population rurale, et

de beaucoup. Le nombre des maisons datées et recensées y est, en particulier jusqu'au milieu du XIX^e siècle, à peu près double de celui des autres communes. Les conditions géographiques, abri des vents en particulier, expliquent cet état de choses. Au contraire, BANGOR semble avoir été longtemps très peu peuplé, ce qui explique d'ailleurs que les concessions accordées aux Acadiens y soient plus nombreuses qu'ailleurs (trente à BANGOR contre douze, quinze et vingt dans les autres communes). A partir de 1800, le rythme de la construction à BANGOR se rapproche de celui des autres communes. Le tableau des dates relevées classées par décennies à l'intérieur de chaque commune fait bien apparaître ces différences de densité :

DATES	: 1700: 1751: 1761: 1771: 1781: 1791: 1801: 1811: 1821: 1831: 1841: 1851: 1861: 1871														
	: 1750: 1760: 1770: 1780: 1790: 1800: 1810: 1820: 1830: 1840: 1850: 1860: 1870: 1880														
COMMUNES :															
PALAIS	: 0	: 1	:	:	: 0	: 0	: 0	: 0	:	4	: 2	: 8	: 6	: 0	: 9 : 4
BANGOR	: 0	: 0	:	I	: 0	: 0	: 0	: 2	:	0	: 2	: 0	: 3	: 9	: 7 : 12
LOCMARIA	: 3	: 0	:	1	: 0	: 2	: 0	: 6	:	11	: 14	: 12	: 14	: 13	: 15 : 17
SAUZON	: 2	: 0	:	1	: 0	: 2	: 1	: 2	:	2	: 2	: 7	: 7	: 4	: 2 : 6
TOTAUX	: 5	: 1	:	4	: 0	: 4	: 1	: 10	:	17	: 20	: 27	: 30	: 26	: 33 : 39

Toutes ces maisons n'ont pas fait l'objet d'une notice dans l'Inventaire topographique. La sélection s'est faite non pas sur des critères de "qualité", puisque tous les édifices d'habitation sont d'une qualité constante, mais sur des critères de conservation dans l'état primitif. La plupart des maisons, en effet, a été largement remaniée, ouvertures agrandies, toitures transformées pour la création d'un étage habitable sous le toit, appareil recouvert de ciment, etc...

II. LES SITUATIONS

Les habitations belliloises se distinguent, dans leur situation, de l'architecture bretonne, en ceci qu'elles sont groupées en "villages"; si les statistiques de peuplement font parfois mention d'un écart habité par un seul foyer, c'est qu'il y a eu abandon des maisons

voisines; en règle générale, il n'y a aucune maison isolée (la ferme de Kersantel est une création agronomique du XIX^e siècle).

Les maisons se groupent par hameaux de quelques familles, de trois à vingt ou même plus (le plus souvent entre cinq et dix). Le type de hameau est très variable : le plus simple est l'alignement unique, en bordure de route, au Nord ou au Sud de la route, type assez rare.

- l'alignement est parfois doublé d'un second alignement parallèle, soit de l'autre côté de la route (ex. Kervau en PALAIS), soit du même côté (Bornod en BANGOR).

- un des plans d'ensemble les plus fréquents, c'est une série de petits alignements perpendiculaires à la route (lorsque celle-ci est orientée Nord-Sud), s'ordonnant de part et d'autre de cette route (ex. Kerdalidec en LOCMARIA, Domois en BANGOR).

- autre possibilité également très fréquente : le hameau prend la forme d'un Y, les maisons s'alignent le long de deux chemins convergents, avec des éléments épars entre les deux voies convergentes (Mézerelle en PALAIS).

- dans les villages les plus importants (ARNAUD, SAMZUN et GRAND-COSQUET et LOCMARIA), les habitations semblent disposées au hasard, formant tantôt des alignements parallèles, avec des éléments épars (ARNAUD), ou bien bordant des chemins sinueux (GRAND-COSQUET) ou plantés anarchiquement, avec des venelles étroites serrées entre les bâtiments, et tortueuses (SAMZUN).

Autre règle générale de l'habitat de BELLE-ILE : le groupement de deux ou trois habitations sous le même toit, phénomène qu'on a tantôt considéré comme une survivance de la vie communautaire antérieure à l'afféage, tantôt comme un procédé économique destiné à ménager la main d'oeuvre. Les deux causes s'additionnent sans doute. On observe d'ailleurs une plus grande permanence dans cet habitat traditionnel groupé en alignement que dans l'habitat isolé.

En effet, la superposition des plans cadastraux (1766, 1838-40, 1970) menée conjointement avec l'examen de la répartition des maisons datées fait apparaître une évolution très nette : dans une première étape entre 1766 et 1840, le développement des alignements est accompagné d'implantations nouvelles d'éléments dispersés autour du noyau central du village. Puis, dans les années 1840-1890, les éléments dispersés se multiplient autour des alignements dès lors stabilisés et le long des chemins d'accès. Enfin, au XX^e siècle, les alignements survivent, tandis que les éléments dispersés sont abandonnés, principalement ceux qui ne sont pas au bord d'une route.

La plupart des hameaux se situent sur le plateau central, en bordure ou à l'extrémité des "valleuses" qui descendent vers la mer et où les paturages sont de bonne qualité.

III.- LES STRUCTURES

I.- Partis généraux.

On peut analyser l'architecture rurale de l'île à la lumière des règlements de construction édictés lors de l'afféagement.

Pour les "gourdiecs", les plus déshérités des habitants de l'île (le nombre de familles assistées ou vivant de mendicité atteint presque le tiers de cette population) la maison se compose selon un devis estimatif de l'époque (1763) d'une chambre de dix huit pieds de longueur, sur quatorze pieds de largeur (environ six mètres sur quatre mètres cinquante) avec grenier au-dessus, le tout couvert de gled, c'est à dire de chaume. Ces normes correspondent au type "élémentaire", à une seule pièce sans cloisonnement intérieur (voir infra : les élévations extérieures).

Pour les afféagistes, le logement est "constitué" d'une chambre ou de deux, ayant un grenier au-dessus; "chaque chambre au dedans est de la longueur de dix

"huit pieds et de la largeur de quatorze pieds, sur
"cinq pieds et demi d'étage. Les pignons sont de la
"hauteur de dix-sept pieds ayant deux pieds d'épais-
"seurs. Les murs de côtés ou longères ont de hauteur
"sept pieds et demi, de longueur vingt deux pieds en
"dehors et ont la même épaisseur que les pignons
"(0,65m); la couverture a neuf pieds et demi de haut.
"A observer que toutes les maisons simples ou doubles
"(une ou deux chambres) ont un transport ou petit
"corridor qui sépare le logement, ce transport a de
"largeur trois pieds et demi; les murs qui forment
"la séparation ont un pied d'épaisseur. L'ouverture des
"portes d'un logement a de haut cinq pieds quatre
"pouces (environ 1,80 m.) et trois pieds de haut (0,65m)
"sur vingt pouces de large (0,55 m.) (~~environ~~).

Actuellement, toutes les maisons existantes sont
construites selon des schémas très proche de ces nor-
mes : plan rectangulaire peu allongé, avec en règle
générale une profondeur équivalente aux deux tiers de
la longueur. La grande majorité des maisons n'a qu'un
seul niveau et un comble aveugle (environ 60% des
maisons recensées). Le comble est ouvert par des lu-
carnes dans une proportion relativement importante
(environ 30%). Les maisons à ^{1 étage} ~~deux niveaux~~ carrés
sont rares (environ 10%), et semblent toutes apparte-
nir à la première moitié du XIX^e siècle (la date la
plus tardive relevée est celle de 1847); la prospéri-
té de l'île croissant très rapidement à cette période,
les paysans ont imité des modèles vus sur le continent,
alors que la tradition de l'île considérait comme
dangereux d'exhausser les maisons en raison des vents
violents. Il semble qu'on soit rapidement revenu à
cette tradition. Quant aux deux maisons à deux niveaux
carrés et lucarnes (CRAFTFORT et PONT-ORGO), elles da-
tent de la seconde moitié du XVIII^e siècle et ne
sont pas des maisons rurales mais des logis de nota-
bles.

Toutes ces maisons sont simples en profondeur, et
les très rares exceptions à cette règle appartiennent

à la catégorie des maisons de notables. Les maisons rurales sont quelquefois doublées par un appenti sur leur élévation postérieure; l'appenti n'est pas couvert par un prolongement de la bâtière du corps principal, mais par un toit indépendant dont les arbalétriers pénètrent dans le mur gouttereau de la maison (ex. PETIT-COSQUET en BANGOR). On trouve également des appentis édifiés contre un pignon de la maison (Radenec en BANGOR).

Il faut signaler l'existence de trois maisons rurales encadrées de dépendances formant un quadrilatère fermé par des murs de clôture (Kersantel en SAUZON, Bordénéo et Borthélo en PALAIS); il s'agit, au moins pour les deux premiers édifices, de maisons exceptionnelles, l'une créée dans la lande, au moment des défrichements du XIX^e siècle, comme ferme "modèle", ou expérimentale, l'autre anciennement rattachée au Château-Fouquet.

2. Les escaliers.

Que le comble soit habitable ou serve simplement de grange, la plupart des maisons ont un escalier pour y accéder peut-être installé tardivement puisqu'il n'en est jamais fait mention dans les descriptions et normes de 1763; le système d'accès par une échelle ne semble pas employé. Ces escaliers peuvent être extérieurs, en pierre, ou intérieurs, en bois. Les escaliers en pierre sont plaqués contre l'élévation antérieure, avec souvent, sous le palier, une crèche ou le puits (ex. Keroulep en LOCMARIA). On trouve aussi fréquemment l'escalier plaqué contre le pignon (ex. Radenec en Bangor) avec sous l'escalier, soit un réduit servant de crèche ou de hangar, soit le four (le Borderie en SAUZON). La plupart des maisons présentant ce dernier dispositif ne portent pas de date (seules dates relevées : 1859, 1828 et 1842),

mais toutes se rattachent au milieu du XIX^e siècle par des détails de construction. Ce trait rattache l'architecture rurale de BELLE-ILE à celle de la région vannetaise où l'escalier extérieur est la règle.

Les escaliers intérieurs, en bois, sont presque toujours appliqués contre un mur pignon, dans un angle de la maison (le plus souvent un des deux angles Sud), à une seule volée tournante, isolé de la pièce où il est construit par une cloison de bois. Il faut souligner l'absence totale d'escalier intérieur en pierre, absence qui s'explique par la rareté de la pierre de bonne qualité dans l'île.

IV.- LES ELEVATIONS EXTERIEURES

L'homogénéité de cette architecture rurale repose tout à la fois sur les structures, les matériaux et leur mise en oeuvre. Les élévations présentent toutes le même caractère de simplicité, mais on peut déterminer plusieurs variantes :

A- le type "élémentaire" : un seul niveau, une seule porte et une fenêtre; ce modèle est très largement représenté (16 unités sur l'ensemble des maisons répertoriées). Deux unités élémentaires peuvent être jumelées.

B- un seul niveau, une porte encadrée de fenêtres c'est de beaucoup le type le plus répandu (29 unités). Comme le précédent, il se rencontre depuis le XVIII^e jusqu'au XX^e siècle.

C- Des lucarnes sont ajoutées dans le comble du type B, type qui n'apparaît pas avant le milieu du XIX^e siècle. Beaucoup de lucarnes ont été ouvertes récemment dans des combles qui en étaient dépourvus à l'origine.

D- Quand il y a un étage carré ou en haut surcroît au-dessus d'un premier niveau de type A, une fenêtre est ouverte soit au-dessus de la porte,

soit au-dessus de la fenêtre. Variante : un escalier extérieur conduit à une porte haute qui remplace la fenêtre. Ce type ancien (un exemple en 1800), est relativement fréquent (10 unités).

E- Même type, mais deux fenêtres ouvertes dans le second niveau, une au-dessus de la porte, une au-dessus de la fenêtre. Type assez peu fréquent (6 unités) et ancien (un exemple en 1766).

F- Un étage carré ou en haut-surcroît sur un premier niveau de type B, avec une fenêtre ouverte au second niveau au-dessus de la porte (4 unités). Ce type apparaît dans la première moitié du XIX^e siècle (2 exemples en 1828).

G- Même type de base, mais dans le second niveau une fenêtre est ouverte au-dessus de chacune des baies du premier niveau (la fenêtre au-dessus de la porte est parfois absente). Type de la première moitié du XIX^e siècle (1813-1847), assez rare (5 unités).

Ces types sont souvent représentés par des élévations irrégulières, où les baies sont désaxées verticalement, et horizontalement (ce dernier phénomène lié, on le verra, aux dispositions intérieures).

Une des caractéristiques essentielles de l'habitat bellilois, c'est la polychromie, qui semble être apparue au XIX^e siècle (elle n'est jamais évoquée dans les textes du XVIII^e siècle, et pas encore signalée comme caractéristique de l'île au milieu du XIX^e siècle, par CHASLES DE LA TOUCHE). On peut distinguer plusieurs variantes dans l'organisation de cette polychromie :

- le crépi de l'élévation antérieure est blanc, les encadrements des baies et l'encadrement général de la maison sont d'une couleur claire, ocre souvent ou rose et les menuiseries de couleur soutenue; le bahut est presque toujours noir : on emploie traditionnellement le coaltar pour cet usage (le coaltar sert à protéger les coques de bateau en bois ou en métal).

- autre possibilité : le crépi est de couleur claire (ocre, jaune, rose) parfois un peu plus soutenu (ocre foncé), avec des encadrements blancs autour des baies et de la façade, et des menuiseries de couleur soutenue; le bahut reste en général noir, mais lorsque la couleur du crépi est plus soutenue, il peut être blanc, prolongeant l'encadrement de la façade.

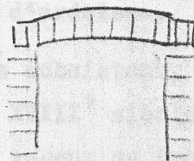
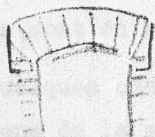
Signalons enfin que les menuiseries des lucarnes sont souvent peintes de couleur différente de celle des fenêtres du premier niveau, soit qu'elles reprennent la couleur de l'encadrement, soit une couleur qui ne figure pas ailleurs.

Les élévations antérieures sont couronnées d'une corniche dans la majorité des cas, le plus souvent en schiste, non moulurée, de section simplement rectangulaire, en quart-de-rond ou chanfreinée; le premier exemple de ce type (chanfreinée) est daté 1798; mais la corniche en schiste semble se répandre surtout à partir de 1840; la plupart des maisons du XVIII^e siècle (et encore au début du XIX^e siècle) sont dépourvues de corniches, et les abouts de chevrons sont apparents. La corniche en bois moulurée, assez fréquente dans les maisons de bourgs (à SAUZON en particulier), est exceptionnelle dans les maisons rurales.

la règle au XVIII^e siècle, et encore très fréquents au XIX^e siècle. En raison de la médiocrité du matériau (le moëllon de schiste) et de l'absence de granite, l'embrasure est revêtue de planches de bois qui forment avec le nu du mur une feuillure. Le linteau est constitué par une pièce de bois équarri. Ce type est numériquement le plus important.

- portes et fenêtres ont un linteau en arc segmentaire, avec un chambranle constitué de briques, apparentes ou crépies; c'est le type caractéristique des années 1870-1890. Le linteau seul peut être en brique, le système de l'embrasure à parement de bois étant alors maintenu.

Lorsque le chambranle est en brique, il est généralement en saillie sur le mur, quelquefois à crossette (1); ou bien, le linteau est constitué par un arc segmentaire à retours (2).



On rencontre quelques exemples de baies à linteau de pierre, schiste exclusivement, dans des maisons toutes antérieures à 1840 (elles figurent sur le plan cadastral de 1838-1840). Le linteau ou l'encadrement en granite est inconnu dans l'architecture rurale; on ne le trouve que dans les moulins construits après 1763, aux frais du roi.

Les toits

La paille, dite "gled", semble avoir été longtemps le seul mode de couverture des maisons rurales, parfois même remplacée par des ajoncs, la "lande douce" (lande coufte, très touffue, qui pousse dans la partie centrale de l'île). Pour une maison de gourdiec,

selon le devis estimatif de 1763, il fallait "quatre poutres de 6 pieds de long, deux fermes, c'est-à-dire quatre arbalétriers et quatre poutres de quatorze pieds de long, deux entrails de cinq pieds de long, deux poinçons de même dimension, quatre filières (sablères?) et un faiteau"; pour la couverture : "six douzaines de chevrons et six charetées de gled"; faute de paille, lorsque la moisson n'est pas encore faite, on recouvre de lande. Pour les Acadiens, il semble que les maisons "ont été construites avec un peu plus de propreté et de solidité et couvertes d'ardoises" (rapport de 1787).

L'historien CHARLES DE LA TOUCHE rapporte qu'en 1814, il n'y avait dans l'île que deux maisons rurales couvertes d'ardoises, outre celles qui avaient été édifiées pour les Acadiens. Mais avant 1848 (date de la mort de l'historien) la plupart des fermes étaient recouvertes d'ardoises. Il ne reste plus aujourd'hui un seul exemplaire de chaumière; tous les toits sont en bâtière, couverts d'ardoises.

Quelques charpentes anciennes subsistent, dans des maisons de la seconde moitié du XVIII^e siècle (1766, 1784), toutes de même structure : deux ou trois fermes, pas d'entrait (les poutres du premier niveau servant d'entrait), un faux-entrait, pas de poinçon, le tout assemblé par demi-enfourchement, et maintenu par des clous. Dans la maison de Kervau en PALAIS, construite en 1766, à un étage carré, la ferme centrale a exceptionnellement un poinçon et des contrefiches. Les arbalétriers sont assemblés dans le poinçon, ou dans la panne faitière quand il n'y a pas de poinçon, par demi-enfourchement.

On rencontre quelques exemples de toits à croupes, dans les maisons de notables construites au XVIII^e siècle autour de PALAIS (Pont-Orgo, la Vigne, Beau-Soleil) avec l'égout retroussé par des coyaux. Au milieu du XIX^e siècle, le toit à croupe réapparaît sur des fermes importantes (Kersantel, Kerloréal) ou sur des maisons de commerçants. (dans le bourg de BANGOR par exemple).

Dans ces toits, les lucarnes (longtemps rares) peuvent avoir un toit en bâtière (Pont-Orgo, en PALAIS, XVIII^e siècle) ou à croupe (Kersantel, avant 1850).

Les souches de cheminées (appelées "mâts de pignon") sont un élément de rythme des alignements. Leur rôle est ressenti comme tel puisqu'il existe des fausses souches de cheminées. Elles sont couronnées d'un bandeau fin, de schiste jusqu'au milieu du XIX^e siècle (date extrême relevée : 1844), puis de brique (première apparition datée : 1843).

V.- LES DISTRIBUTIONS INTERIEURES

Le volume intérieur des maisons est rudimentaire : une pièce par niveau, qui est souvent recoupée par une cloison de bois lorsque la maison est assez grande. Au type d'élévation A correspond une seule pièce, tandis qu'au type B correspond un espace divisé en deux pièces. Enfin, au type G, correspond un espace divisé en trois : un vestibule axial et deux pièces, de part et d'autre. En aucun cas, on ne trouve de mur de refend correspondant à celui qui est décrit dans le devis de 1763, d'un pied d'épaisseur (voir supra : Les Partis généraux).

L'une des pièces sert de salle commune, avec cheminée, et c'est dans l'angle situé entre la cheminée et le mur Sud qu'est généralement placé l'escalier de bois, enfermé dans un coffrage, avec un placard sous la montée, qu'on appelle le "drenech", ou "trou-à-lande". Ce coffrage peut être décoré de panneaux moulurés (ainsi à Bortifaouen, en SAUZON, 1850). Des niches sont souvent ménagées dans l'épaisseur du mur, près de la cheminée, selon une pratique courante en Morbihan continental. Elles sont ici fermées de portes.

La cheminée engagée est constituée de piédroits de schiste grossièrement appareillés, consoles et linteau de bois, hotte droite en schiste. Elle est parfois revêtue d'un lambris, avec tablette saillante (Kervau en PALAIS, XVII^e siècle) et panneaux sur la hotte (table rentrante à Kervau, en 1766; pilastres enca-

drant trois tables saillantes à Moulin-Bourrich, avant 1840). Le foyer, toujours surélevé, est quelquefois fermé par des portes; dans le coeur, un four peut s'ouvrir, avec une geule triangulaire constituée de trois dalles de schiste sur champ. L'autre pièce sert de chambre, sans cheminée, avec des aménagements fixes de menuiserie contre le mur Nord, ou plus souvent contre le pignon. Le dispositif est toujours le même : deux lits alcôves, demi-clos, encadrent une armoire. Ce schéma semble ne s'être répandu qu'au XIX^e siècle (aucun exemple dans les maisons datées du XVIII^e siècle). Les exemples les plus représentatifs se situent dans le second tiers du XIX^e siècle. On retrouve dans ces aménagements le schéma des lambris à alcôves du bourg de PALAIS, qui appartiennent à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, ainsi que certains thèmes de composition; par exemple : les alcôves s'ouvrent par une baie rectangulaire à angles rentrants (Vazen et Domois en BANGOR, Mézerel et Kersablen en PALAIS) qui rappellent exactement les alcôves du bourg de PALAIS

ou encore : les montants sont creusés de cannelures (Port-Salio, 1837, en PALAIS) très proches des boiseries à pilastres cannelés des maisons de PALAIS (

On trouve également des décors de tables rentrantes (Mézerel et Quinéec en PALAIS, Borderie en SAUZON) plus spécifique de l'aménagement intérieur rural.

Les traverses inférieures des armoires encastrées entre les alcôves se réfèrent au mobilier de la Bretagne, avec chantournement.

L'existence de ces aménagements fixes modifie la composition de l'élévation antérieure, et explique l'asymétrie qu'on observe dans la plupart des cas (cf. fig. 3)

Ce mobilier fixe est une des caractéristiques les plus originales de l'architecture de l'île, mais qui disparaît très rapidement; il ne reste que quelques maisons où l'ensemble n'a pas été mutilé, alors que, si on en croit les renseignements donnés par les habitants, ces aménagements étaient la règle générale encore au début du XX^e siècle.

Les Maisons de Notables :

Dans la commune de PALAIS, on dénombre quelques maisons qui se distinguent des maisons rurales par des caractères architecturaux très particuliers; il s'agit des trois maisons de Pont-Orgo et des deux maisons de La Vigne. Leur plan (avec ailes en retour au Potager, et trois corps à la "maison du Jardinier"), leurs élévations (deux niveaux, lucarnes en bâtière), le type de baies (linteau segmentaire en tuffeau à la maison du "Potager" et à la maison dite "le Presbytère", enfin les toits à croupes, appartiennent plus à l'architecture bourgeoise qu'à l'habitat rural.

Toutes ces maisons semblent avoir appartenu à la "seigneurie" avant d'être vendues à des particuliers. L'existence de ce type de maison atteste le rôle de capitale joué par PALAIS, avec présence d'une bourgeoisie de fonction.

- LES DEPENDANCES :

* Les fours :

Ils sont, dans la majorité des cas, construits contre le pignon des maisons, de plan grossièrement semi-circulaire ou rectangulaire, avec une couverture plate qui sert de palier devant la porte haute du grenier. La gueule du four s'ouvre dans la cheminée du logis, constituée de trois dalles de schiste sur champ, en triangle (voir page 7). On trouve également quelques exemples de fournils, avec four dans oeuvre (ex. Borzose en BANGOR); il n'existe pas de four isolé, sur plan semi-circulaire, semblable à ceux, très nombreux, de la Bretagne continentale.

* Les granges et étables :

Les étables et écuries prévues par les normes de 1763 devaient avoir soit 16 à 18 pieds de longueur sur 10 de largeur, soit 8 à 12 pieds de longueur sur 8 à 9 de largeur, ce qui est presque un carré. Aucun autre détail n'est donné par la description.

Actuellement, plusieurs types bien distincts coexistent.

- la grange isolée semblable à celle qu'on rencontre dans la Bretagne continentale, en pierre, à toit en bâtière, ouverte au pignon par une grande porte rectangulaire à linteau de bois (Craffort et Magorlec en SAUZON, cette dernière datée 1828).

- le hangar isolé dit "loche" : deux murs de pierre en équerre, le troisième côté constitué par des poteaux de bois, le tout portant une couverture plate de "lande douce"; leur volume général est cubique.

- les bergeries ou porcheries abritées sous l'escalier extérieur, soit au pignon, soit en façade. Leur couverture forme palier devant la porte haute.

- enfin, l'étable ou la remise construite dans le prolongement du logis et qui ne s'en distingue pas par des caractères architecturaux propres, sinon quelquefois par l'absence des fenêtres ou leurs petites dimensions. On hésite souvent sur l'identification des dépendances : s'agit-il d'une maison abandonnée par ses habitants et convertie en étable, ou d'une construction à destination précise?

* Les puits :

Les puits se répartissent en deux catégories bien distinctes :

- les puits-guêrite, où le bassin est abrité par une construction en pierre de plan grossièrement semi-circulaire. Le mur de margelle est remplacé par une dalle de schiste dans sa partie antérieure ce qui permet un accès plus facile au bassin. Le linteau qui soutient la couverture est souvent constitué par une dalle de schiste de forme grossièrement triangulaire

ou semi-circulaire, qui fait office de fronton, et où est gravée la date de construction. Ces puits, très nombreux, sont aujourd'hui souvent cimentés et crépis en blanc.

Le puits peut également être abrité dans un réduit sous l'escalier extérieur, généralement en élévation antérieure, ou encore incorporé dans le mur goutte-reau de la maison (Samzun et Grand-Cosquet en LOCMARIA).

- Le second type est un puits non abrité, constitué d'un simple bassin à mur de margelle en schiste appareillé (la plupart du temps cimenté et crépi en blanc) supportant des porte-poulies métalliques (trois en règle générale terminés en volute (ex. Borcastel en SAUZON, 1839). Tous ces puits quelque soit leur type, sont accompagnés d'une auge.

* Les fontaines

Ce sont toujours de simples édicules de schiste appareillé, couvert d'une dalle (ex. Gouélan en BANGOR, et Bordehouat en LOCMARIA, 1835).

- LES MOULINS A VENT :

Huit moulins subsistent dans l'île, sur les dix-neuf qu'elle comptait en 1870, un en PALAIS (1840), deux en BANGOR (1890 et 1858), un en LOCMARIA (1768), quatre en SAUZON (1768, 1863 et non datés). On en recensait 4 en 1659, puis 7 en 1692, 8 en 1718 (4 en PALAIS, 2 en BANGOR, 1 en LOCMARIA, et 1 en SAUZON) (réparation en 1728, devis pour les 8 moulins), 7 en 1761, 14 en 1817, enfin 19 sous le second Empire. Il ne subsiste, semble-t-il, aucun moulin antérieur à la reconstruction consécutive à l'occupation anglaise.

Leur mécanisme est semblable à celui des moulins à vent du continent; ailes actionnant la meule placée au second niveau, par le moyen d'un "hérisson" qui occupe le troisième niveau. Le toit portant les ailes tourne sur un rail placé sur le faite du mur, et une "queue" permet de l'orienter selon les vents, manœuvrée à la main ou par un chariot métallique roulant sur le sol. Les moulins reconstruits sur ordre du roi en 1768 se reconnaissent : les encadrements des baies sont en granite, très soignés, fait exceptionnel

dans l'île. Ceux construits au XIX^e siècle, ont des fenêtres à chambranle de granite plus sommaire ou des linteaux de bois (Petit-Cosquet 1890, ou Moulin-Mathias).

- LES CLOTURES

Il faut signaler également un élément caractéristique du patrimoine de Belle-île : les murs de clôture des parcelles agricoles; ils sont édifiés selon un type qu'on ne trouve pas sur le continent : en petits moëllons de schiste souvent disposés en "opus spicatum", ou appareil en arête de poisson (voir par exemple un enclos à mouton à Borduro, en Locmaria). Ces murets peu résistants disparaissent rapidement.

TABLE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- Types de façades
 - Rapports entre les dispositions intérieures de la façade
- Cliché DAGORN 77.56.I6 N
-
- Reconstitution d'une maison d'afféagiste selon les
normes de 1763
- Cliché DAGORN 78.56.I97 P

BELLE-ILE

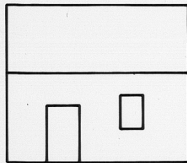
1 - TYPES DE FACADES

Cliché 77.56.16 N

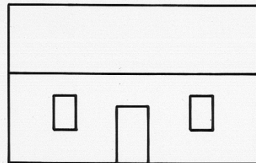
Cliché DAGORN

2 - RAPPORTS ENTRE LES DISPOSITIONS
INTERIEURES ET LA FACADE

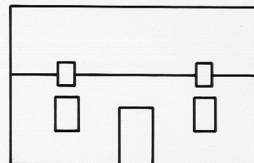
Maisons sans étage



A



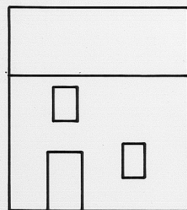
B



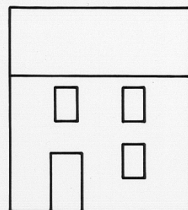
C

1 BELLE - ILE
Types de façades

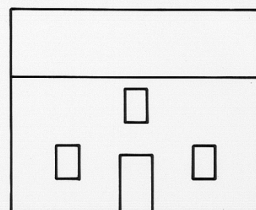
Maisons à étage



D



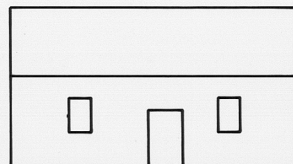
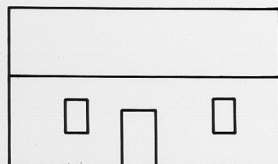
E



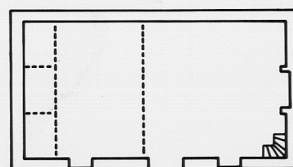
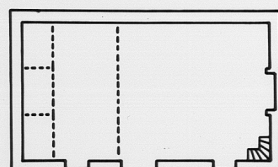
F



G



2



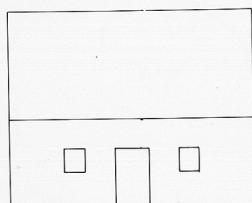
56- BELLE-ILE

RECONSTITUTION D'UNE MAISON
D'AFFEAGISTE SELON LES NORMES
de 1763

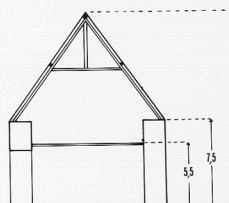
Cliché DAGORN

78.56.197 P

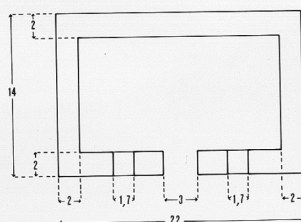
94.56-288
— 25P



Façade



Coupe transversale



Plan

Les cotes sont exprimées en pieds

56 BELLE ILE EN MER CT
MAISONS

71.1 Reconstitution d'une maison de colon selon les normes de 1763 : plan et élévation

Crédit: Arthur Lardant

94 56 00028 P

TABLE D'ILLUSTRATION (*campagne complémentaire*)

Reconstitution d'une maison de colon selon les normes de 1763 : plan et élévation 94 56 00028 P

Reconstitution d'une maison de colon selon les normes de 1763 : coupe transversale 78 56 00197 P
94 56 00029 P

Typologie des façades 78 56 00197 P
94 56 00030 P

rapports entre les dispositions intérieures et les façades 77 56 00016 N
94 56 00031 P
77 56 00016 N

Façade

Plan

MAISONS

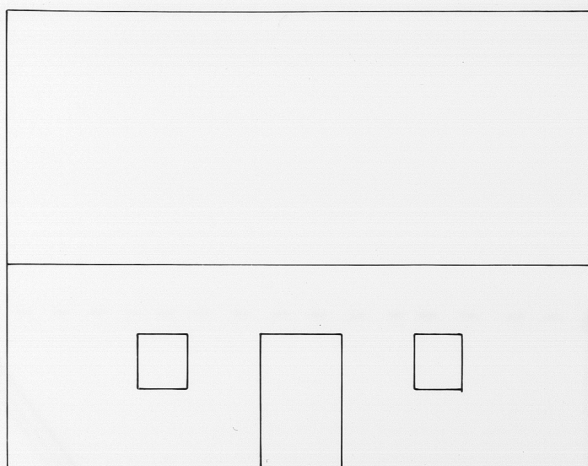
PL.I

Reconstitution d'une maison de colon selon les normes de 1763 : plan
et élévation

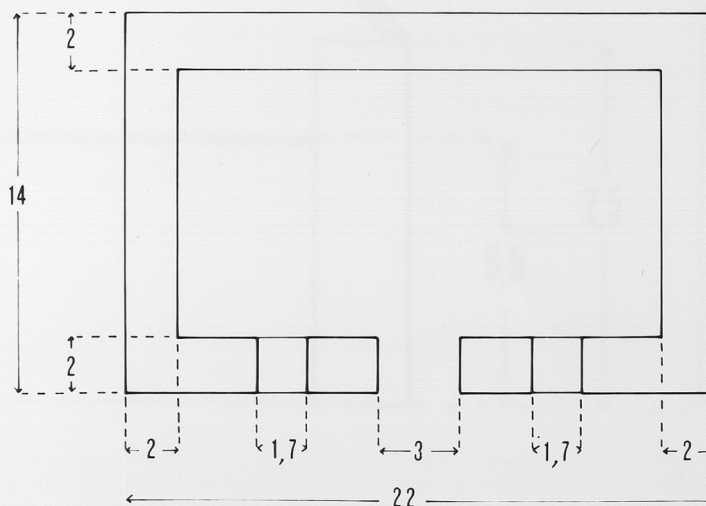
Cl.Inv.Artur/Lambart

94 56 00028 P

78 56 00197 P



Façade



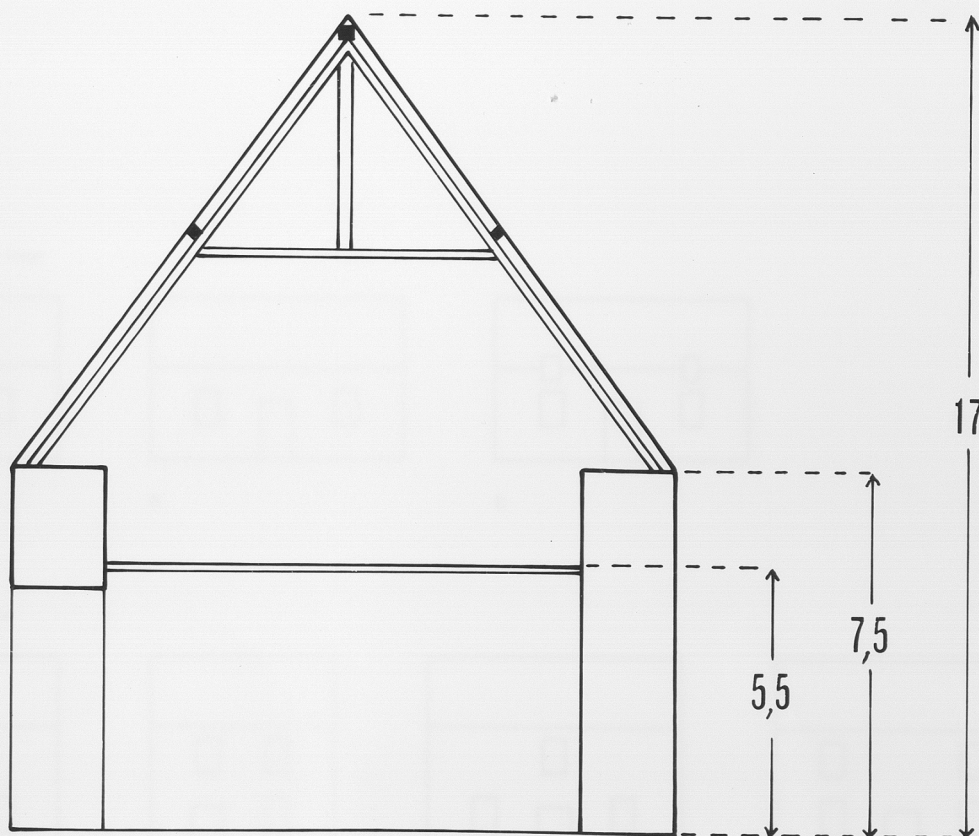
Plan

Pl.II Reconstitution d'une maison de colon selon les normes de 1763 :
coupe transversale

Cl.Inv.Artur/Lambart

94 56 00029 P

78 56 00197 P



Coupe transversale

MAISONS

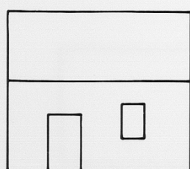
Pl.III Typologie des façades

Cl.Inv.Artur/Lambart

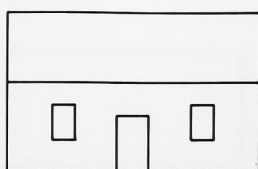
94 56 00030 P

77 56 00016 N

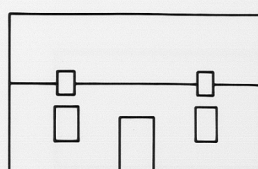
Maisons sans étage



A

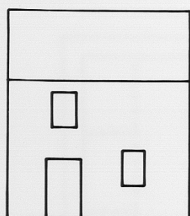


B

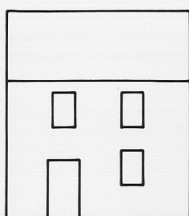


C

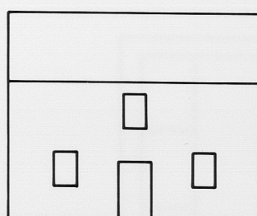
Maisons à étage



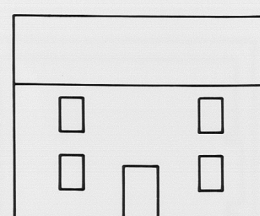
D



E



F



G

Pl.IV rapports entre les dispositions intérieures et les façades

Cl.Inv.Artur/Lambart

94 56 00031 P

77 56 00016 N

